

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01776

Numéro SIREN : 853 842 318

Nom ou dénomination : A3S GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/011375

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2021 12			Exercice N-1 31/08/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II						
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	1 830		1 830	455	1 374	301.79
	Autres créances				190	190	100.00
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	24 255		24 255	9 016	15 238	169.01
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	26 084		26 084	9 661	16 423	169.99
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		26 084		26 084	9 661	16 423	169.99

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

23

A3S GESTION

708 RN 91

38220 SECHILIENNE

COMPTES ANNUELS

Certifié conforme à l'original
La Présidente
Aurélië SARRAILLON

IDEN CONSULT
6 ALLEE DE GEVE
ZI DE L'ARGENTIERE
38600 FONTAINE

SAS A3S GESTION
708 RN 91
38220 SECHILIENNE
06 77 78 75 56
SIRET: 853 842 318 00018

PS

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2021	12	Exercice N-1 31/08/2020	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100)	100		100			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	10				10	
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	5 199				5 199	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	13 809		5 209		8 600	165.11
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
Total I		19 117		5 309		13 809	260.12
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	4 252		3 299		952	28.87
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33		524		491	93.70
	Dettes fiscales et sociales	2 682		530		2 152	406.10
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	6 967		4 353		2 614	60.06
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		26 084		9 661		16 423	169.99

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 967

4 353

AÑNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13
Dettes fiscales et sociales	245
Total	258

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

A3S GESTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 euros

Siège social : 708 RN 91
38220 SECHILLENNE

853 842 318 RCS GRENOBLE
Siret : 853 842 318 00018

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DU 28/02/2022

Les associés décident d'affecter les résultats de l'exercice, soit un bénéfice de 13 808.70 €uros (TREIZE MILLE HUIT CENT HUIT EUROS SOIXANTE DIX CENTS) de la façon suivante :

- au poste Report à nouveau : 13 808.70 €

A l'issue de la présente affectation les comptes de capitaux s'établissent comme suit :

- Capital social : 100.00 €
- Reserve Légale : 10.00 €
- Report à nouveau : 19 007.28 €

Situation nette **19 117.28 €**

Conformément à la loi, il est précisé qu'aucune distribution n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Madame Aurélie SARRAILLON
Présidente

SAS A3S GESTION
708 RN 91
38220 SECHILLENNE
06 77 78 75 53
SIRET: 853 842 318 00018

A3S GESTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 euros

Siège social : 708 RN 91
38220 SECHILLENNE

853 842 318 RCS GRENOBLE
Siret : 853 842 318 00018

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 FEVRIER 2022**

L'an deux mille vingt-deux,

Le 28 février
à dix heures

Au siège social,

708 RN 91
38220 SECHILLENNE

Madame Aurélie SARRAILLON, associée unique et présidente de la Société par actions simplifiée 3AS GESTION au capital de 100 €, divisé en 10 actions de 10,00 euros chacune, et en Assemblée Générale Ordinaire ont pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour ci-dessous.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport de gestion du Président sur l'activité et présentation des comptes de l'exercice clos le 31 AOUT 2021.
- Examen et approbation des comptes
- Lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce - Approbation de ces conventions
- Affectation des résultats de l'exercice
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

AS

PREMIERE RESOLUTION

L'actionnaire unique, après présentation du rapport de gestion du Président sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice, approuvent les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 AOUT 2021 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique approuve la nature et la consistance des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du Code de Commerce.

TROISIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide d'affecter les résultats de l'exercice, soit un bénéfice de 13 808.70 €uros (TREIZE MILLE HUIT CENT HUIT EUROS SOIXANTE DIX CENTS) de la façon suivante :

- au poste Report à nouveau : 13 808.70 €

A l'issue de la présente affectation les comptes de capitaux s'établissent comme suit :

- Capital social : 100.00 €
- Reserve Légale : 10.00 €
- Report à nouveau : 19 007.28 €

<u>Situation nette</u>	<u>19 117.28 €</u>
-------------------------------	---------------------------

Conformément à la loi, il est précisé qu'aucune distribution n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités de droit consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture a été signé par l'associé unique.

Madame Aurélie SARRAILLON

Présidente associée

